



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## Catalogue de formations juridiques

Passerell accompagne les demandeur.euse.s, bénéficiaires et débouté.e.s de la protection internationale, ainsi qu'une variété croissante de migrants vulnérables, dans l'exercice de leurs droits. L'association a construit une expérience et une expertise unique en la matière en combinant l'accompagnement individuel et un travail de veille jurisprudentielle, de recherche et de plaidoyer. L'activité de formation à l'attention des praticiens développée ces deux dernières années est le complément logique de ces missions.

**Passerell est agréée comme organisme de formation par le Ministère de l'Education nationale et par le Barreau de Luxembourg.** Nous proposons des formations pour donner aux travailleurs sociaux les outils nécessaires pour informer et accompagner les demandeurs et bénéficiaires de protection internationale (DPI et BPI) et d'autres profils de migrants vulnérables, dans leurs démarches administratives et juridiques. Les modules tiennent compte des problématiques constatées sur le terrain, des développements juridiques et jurisprudentiels récents. A titre d'exemple, la protection temporaire auparavant très peu évoquée est traitée dans nos formations depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Chaque module de formation comprend des éléments interactifs (cas pratiques en petits groupes, questions-réponses...). Nos propositions sont modulables en fonction des besoins et des retours des participant.e.s. Chaque participant.e peut choisir de suivre un seul ou plusieurs modules.

Les formateur.rice.s ont chacun.e plusieurs années d'expériences complémentaires en matière d'accompagnement de personnes exilées.



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## Liste des formations\*

Module 1 - Problématiques transversales dans l'accompagnement des demandeurs d'asile :  
accueil, assistance judiciaire, procédures (2 parties) pp. 3-4

Module 2 – Le regroupement familial p. 5

Module 3 – Les mineurs non accompagnés et le rôle de l'administrateur ad hoc p.6

Module 4 – Le règlement « Dublin III » et l'irrecevabilité – notions et approfondissements p.7

Module 5 – Vulnérabilités et exil : articulation du droit des étrangers et des différentes  
situations administratives avec des vulnérabilités spécifiques p.8

Module 6 – La protection apportée par les droits fondamentaux en droit d'asile : focus sur la  
Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention d'Istanbul (2 parties) pp.9-10

*\* Ces modules sont adaptables selon vos besoins. Nous pouvons vous proposer des formations personnalisées.*

## Tarifs HTVA\*

### **Module 1 ou 6 réparti en deux sessions (deux demi-journées – 8h)**

De 1 à 15 personnes : 300 € par personne

A partir de 16 participant.e.s du même organisme : 240 € par personne

### **Module 2, 3, 4 ou 5 à la demi-journée (4h)**

De 1 à 15 personnes : 200 € par personne

A partir de 16 participant.e.s du même organisme : 160 € par personne

## Lieu, dates de formation et modalités pratiques

Nous pouvons organiser les formations dans nos bureaux situés au 4 rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg s'il s'agit d'un petit groupe ou nous déplacer dans vos locaux pour les plus grands groupes.

Nous fixons et adaptons les dates de formation selon les disponibilités et les besoins des participant.e.s. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en discuter.

*\* Ces tarifs sont des forfaits de base à valeur indicative. N'hésitez pas à nous contacter.  
Passerell est assujettie à la TVA. Elle sera facturée après prestation des formations.*



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## **Module 1.1 – Problématiques transversales dans l'accompagnement des demandeurs d'asile : accueil, assistance judiciaire, procédures Partie I**

### Introduction

Objectifs de la formation

Les grandes sources de règles juridiques concernant l'asile

Eléments de terminologie : de qui parle-t-on ? (« réfugié », « demandeur », « bénéficiaire » de  
la protection internationale, la distinction par rapport à d'autres catégories de migrants)

### DPI et mesures d'accueil

Les grandes étapes de la procédure d'asile

Les grands principes du droit international

Ouverture des droits aux mesures d'accueil

La jurisprudence de la CJUE sur les conditions matérielles d'accueil

### *Cas pratiques*

### DPI et assistance judiciaire

Commencement et extinction des droits

DPI et assistance judiciaire : le formulaire

Fonctionnement de l'assistance judiciaire

Les devoirs de l'avocat, les droits du client

### *QCM de compréhension, échange questions/réponses*

Discussion : les défis du travailleur social dans l'accompagnement des DPI



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## **Module 1.2 – Problématiques transversales dans l'accompagnement des demandeurs d'asile : accueil, assistance judiciaire, procédures Partie II**

Introduction : le droit premier d'introduire une demande de PI

Procédure de demande de protection internationale : quels sont les droits procéduraux des  
demandeurs ?

Tolérance sol luxembourgeois  
Droit à un examen approprié  
Interprétation  
L'importance de la prise en compte de la vulnérabilité / garanties procédurales spéciales  
Longueur de la procédure : Examen « dans les meilleurs délais »  
Accès au marché du travail – l'Autorisation d'occupation temporaire  
Différentes procédures et voies de recours

### *Cas pratiques*

L'examen de la demande de protection internationale au fond

La vulnérabilité comme levier  
L'évaluation de la crédibilité  
Différence entre statut de réfugié et de bénéficiaire de la protection subsidiaire

### *Cas pratiques*

La fin de la procédure

Obtention du statut : droits conférés par la protection internationale  
Les possibilités pour les débouté.e.s de la protection  
Les statuts de tolérance : sursis et report à l'éloignement

*QCM de compréhension / échange de questions-réponses*



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## **Module 2 – Le regroupement familial**

### La procédure de regroupement familial

Rappel du cadre juridique au niveau international, européen et national  
Temporalité et modalités du droit au regroupement pour les BPI  
Définition d'un.e membre de famille : une notion extensible ?  
Le rôle de l'avocat  
Risques et effets d'une procédure contentieuse

#### *Cas pratiques*

### Les droits de la personne regroupée

Logement, travail, santé, éducation, aides sociales : commencement et extinction des droits  
Autorisation de séjour temporaire, adresse de résidence et notion de vie familiale effective  
Articulation entre droits de l'enfant et regroupement familial  
Accès à la procédure de protection internationale pour un.e membre de famille d'un.e BPI  
Cas exceptionnels : autorisation de séjour pour raison privée, membre de famille déjà  
bénéficiaire d'une protection au sein de l'UE

Création d'une checklist des pièces nécessaires pour introduire une demande de  
regroupement

*QCM de compréhension / échange de questions-réponses*

## **Module 3 – Les mineurs non accompagnés et le rôle de l'administrateur ad hoc**

### Introduction

Enjeux humains et juridiques autour des mineurs non accompagnés  
Définition d'un MNA  
La protection de l'enfant dans les textes de droit

#### La protection de l'enfant non accompagné dans la procédure

La représentation du MNA  
Nomination de l'administrateur public  
Désignation de l'administrateur ad hoc  
Le MNA et la définition de l'Etat membre responsable de sa DPI  
Les garanties procédurales lors de l'examen d'une DPI

#### *Cas pratiques*

Les défis à relever pour l'administrateur ad hoc, l'administrateur public et le MNA

Articulation entre le rôle de l'administrateur public et l'administrateur ad hoc : quelles limites ?  
Le respect de la présomption de minorité  
La détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant  
Ouverture du droit au regroupement familial et limites dans la pratique actuelle  
La question des MNA « disparus »  
Le signalement au juge dans l'intérêt de l'enfant

#### *Cas pratiques*

Quelle protection de l'enfant non accompagné en dehors de la procédure d'asile ?

Constats et effets pervers de la pratique actuelle : enfants en errance, mesures privatives de liberté  
Pistes de réflexion et d'amélioration

*QCM de compréhension / échange de questions-réponses*



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## **Module 4 – Le règlement « Dublin III » et l'irrecevabilité – notions et approfondissements**

« Règlement Dublin III » : équilibre périlleux entre rapidité des procédures et protection des individus

Genèse et esprit du règlement Dublin III  
Critères de détermination de l'Etat membre responsable  
Etapas et délais de la procédure  
Voies de recours  
Modalités de transfert  
Cessation de responsabilité

### *Cas pratiques*

#### Problématiques récurrentes et développements récents

Droits procéduraux  
Risque de traitements inhumains ou dégradants en cas de transfert  
Restriction de liberté dans l'attente d'un transfert  
Points de blocage : respect de la présomption de minorité et du droit au respect de la vie privée et familiale  
Evolution récente de la législation et jurisprudence

### *Cas pratiques*

#### L'irrecevabilité

Dans quels cas l'administration peut-elle prendre une décision d'irrecevabilité?  
Jurisprudence pertinente

*QCM de compréhension / échange de questions-réponses*



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## **Module 5 – Vulnérabilités et exil : articulation du droit des étrangers et des différentes situations administratives avec des vulnérabilités spécifiques**

Tour d'horizon des différentes situations administratives et leurs effets

Terminologie : de qui parlons-nous ?

Les grandes étapes de la procédure de protection internationale

Les débouté.e.s de la protection internationale : obligation de quitter le territoire et tolérances

La situation irrégulière

Autres titres de séjour et droits conférés

### *Cas pratiques*

Articulation de la législation sur l'asile avec les vulnérabilités

De quelle vulnérabilité parle-t-on ?

Comment faire reconnaître sa vulnérabilité ?

Limites de la procédure au Luxembourg

*QCM de compréhension / échange de questions-réponses*





Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## **Module 6.1 – La protection apportée par les droits fondamentaux en droit d’asile : focus sur la Convention relative aux droits de l’enfant et la Convention d’Istanbul Partie I**

### Introduction

Les principes directeurs du droit international et leur applicabilité au Luxembourg  
Pourquoi un focus sur ces textes en particulier ?

### La Convention internationale relative aux droits de l’enfant : principes et effets au Luxembourg

Genèse du texte et adoption par le Luxembourg  
Intérêt supérieur de l’enfant  
Droit de l’enfant de vivre avec ses parents  
Droit de l’enfant d’être entendu

### *Cas pratiques*

#### La mise en application de la Convention sous l’angle de l’exil

Regroupement familial : refus de regrouper les parents pour certains enfants  
MNA : tutelle, administrateur ad hoc et représentation de l’enfant  
Procédure : prise en compte de la parole de l’enfant dans les récits d’asile  
Commission consultative d’évaluation de l’intérêt supérieur : fonctionnement et lacunes  
Détermination de l’âge et présomption de minorité  
Rétention et détention de mineur.e.s exilé.e.s  
Hors asile : quelle protection pour les enfants exilés ?

### *Cas pratiques*

#### Avancées récentes en matière de droits de l’enfant au Luxembourg

Juridictions administratives : analyse des jurisprudences récentes  
Evaluation et saisine du comité des droits de l’enfant : améliorations envisageables

### *QCM de compréhension et échange de questions / réponses*



Association agréée par le Barreau  
pour la dispense de formations dans le cadre du règlement  
sur la formation permanente du Barreau de Luxembourg

Agréée par le Ministère de l'Education nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse comme organisateur de cours de  
formation professionnelle continue

## **Module 6.1 – La protection apportée par les droits fondamentaux en droit d’asile : focus sur la Convention relative aux droits de l’enfant et la Convention d’Istanbul Partie II**

### Introduction

Définition des termes : violence domestique et violence fondée sur le genre  
Prévention et lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique : genèse  
du texte et adoption par le Luxembourg

### *Cas pratiques*

#### La Convention d’Istanbul : principe et effets au Luxembourg

Principes généraux liés à la violence domestique  
Délivrance d’un permis de séjour autonome pour victimes de violence domestique  
Reconnaissance de la violence fondée sur le genre comme motif de persécution au sens de la  
Convention de Genève  
Interprétation sensible au genre des critères de la Convention de Genève  
Procédure d’asile sensible au genre

### *Cas pratiques*

#### Mise en œuvre au Luxembourg : entre forces et lacunes pour les personnes exilées

Etude de cas – pratiques administratives actuelles : mariage forcé, mutilations génitales  
féminines, crimes d’honneur et violence domestique particulièrement grave  
Titre de séjour pour violence domestique : conditions d’octroi restrictives et absence de  
statistiques  
Réticence des juges à appliquer la Convention

### *Cas pratiques*

### Conclusion

Mécanisme de suivi et visite au Luxembourg : améliorations envisageables  
Bonnes pratiques dans les autres Etats signataires

QCM de compréhension et échange de questions / réponses